

MAIRIE DE SAINT-AUBIN-SUR-SCIE

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## COMMUNE DE SAINT AUBIN SUR SCIE ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté municipal N° 2020/84 du 30/09/2020, le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de SAINT AUBIN SUR SCIE est soumis à une enquête publique, dans les formes déterminées par le code de l'environnement.

Le plan local d'urbanisme est un document qui régit le droit des sols sur le territoire communal.

L'enquête publique sur le projet de l'élaboration du plan local d'urbanisme se déroulera à la mairie de SAINT AUBIN SUR SCIE, 55 Rue du Val Gosset - 76550 SAINT AUBIN SUR SCIE, pendant une durée de 32 jours consécutifs :

**à partir du 3/11/2020 à 15h00 jusqu'au 4/12/2020 à 18h00.**

La personne responsable du plan local d'urbanisme est la commune de SAINT AUBIN SUR SCIE, représentée par son maire Monsieur CANTO Frédéric.

Toute information relative au plan local d'urbanisme peut être demandée auprès de la mairie de SAINT AUBIN SUR SCIE, 55 rue du Val Gosset - 76550 SAINT AUBIN SUR SCIE, téléphone 02.35.04.11.60 ou par courrier électronique à : [mairie.saintaubinsurscie@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintaubinsurscie@wanadoo.fr).

Par décision de M<sup>me</sup> la Présidente du Tribunal Administratif de Rouen, Monsieur NEDELLEC Michel est nommé en qualité de commissaire enquêteur par décision n° E20000046/76 du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête publique et le registre d'enquête, en version papier sera consultable gratuitement à la mairie de SAINT AUBIN SUR SCIE, aux dates et horaires des permanences de la mairie et aux dates et horaires des permanences du commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra déposer ses observations et faire ses propositions selon les possibilités suivantes :

Soit sur le registre d'enquête papier établi sur feuilles non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, mis à disposition à la mairie de SAINT AUBIN SUR SCIE aux jours et heures habituels d'ouverture au public, sauf fermeture ou modifications d'horaires exceptionnels, fixés à l'article 8,

- **Soit lors des permanences du commissaire enquêteur qui se tiendront à la mairie de SAINT AUBIN SUR SCIE :**
- **Le mardi 3 novembre 2020 de 15h00 à 18h00,**
- **Le jeudi 12 novembre 2020 de 15h00 à 18h00,**
- **Le samedi 21 novembre 2020 de 9h00 à 12h00,**
- **Le vendredi 4 décembre 2020 de 15h00 à 18h00,**

Compte tenu du contexte sanitaire, des mesures barrières spécifiques seront exigées, parmi lesquelles le port d'un masque, des mesures de distanciation sociale et la mise à disposition de gel hydroalcoolique.

- **Soit par courrier électronique à l'adresse suivante : [mairie.saintaubinsurscie@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintaubinsurscie@wanadoo.fr) en mentionnant bien dans l'objet : Enquête publique PLU/ à l'attention de M. le commissaire enquêteur.**
- **Soit par voie postale en adressant un courrier à l'adresse suivante :  
Monsieur le Commissaire enquêteur Mairie de SAINT AUBIN SUR SCIE  
55 rue du Val Gosset -76550 SAINT AUBIN SUR SCIE.**

Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal pourra approuver l'élaboration du plan local d'urbanisme, éventuellement modifié, pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

A l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de SAINT AUBIN SUR SCIE, aux jours et heures habituels d'ouverture (les lundis et jeudis de 16h00 à 18h00 et les mercredis de 9h00 à 12h00), dès qu'ils seront reçus et pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête ainsi que sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : <https://www.saint-aubin-sur-scie.fr>